

Formation Initiale SSIAP 2 Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes Chef d'équipe de sécurité incendie



➤ Public concerné

Public et personnel de l'établissement, services publics

Pré-requis :

- Diplôme SSIAP 1 et avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail
- Titulaire du SST, PSE1 ou PSC1 en cours de validité
- certificat médical datant de moins de trois mois

➤ Renseignements pratiques

Durée : 70 heures (2 semaines)

Participants : 12 stagiaires maximum

Attestation : Diplôme SSIAP 2

Actualisation : conseillée tous les 2 ans

➤ Moyens pédagogiques

Matériel : suivant l'Arrêté du 2 mai 2005

Intervenant : 1 formateur SSIAP 3 à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation

➤ Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

➤ Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SSIAP 2

➤ Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° agrément SSIAP : 0401-2016

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

➤ Objectifs

L'objectif de la formation SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité qui sera chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Les chefs d'équipe des services de sécurité incendie ont pour missions :

- le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie ;
- le management de l'équipe de sécurité ;
- la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie ;
- la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

➤ Déroulé pédagogique

1^{ère} partie : Rôles et missions du chef d'équipe (38h00)

- gestion de l'équipe de sécurité
- management de l'équipe de sécurité
- organisation d'une séance de formation
- gestion des conflits
- évaluation de l'équipe
- information de la hiérarchie
- application des consignes de sécurité
- gestion des incidents techniques
- délivrance du permis feu

2^{ème} partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10h00)

- système de détection incendie
- système de mise en sécurité
- installations fixes d'extinction automatique

3^{ème} partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie (6h00)

- système de détection incendie
- système de mise en sécurité
- installations fixes d'extinction automatique

4^{ème} partie : chef du poste central de sécurité en situation de crise (16h00)

- gestion du poste central de sécurité
- conseil technique aux services de secours

EVALUATION

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions
- Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique
- Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise